

Vendredi 8 décembre 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Saint Dizier (Marne) : un partenariat scientifique et culturel au service de la jeunesse

***Vendredi 8 décembre 2017, la Ville de Saint-Dizier, l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) et deux établissements scolaires bragards (collège Anne Frank et lycée Saint-Exupéry) ont renouvelé leur partenariat culturel et pédagogique autour de l'archéologie.***

Elisabeth Robert-Dehault, maire de Saint-Dizier, Dominique Garcia, président de l'Inrap, Caroline Duhalde, principale du collège Anne Frank et Laurent Babot, proviseur du lycée Saint-Exupéry ont renouvelé leur partenariat culturel autour de l'archéologie. En effet, les conventions, signées le 8 décembre 2017, favorisent la mise en œuvre d'actions pédagogiques, artistiques et culturelles en lien avec l'archéologie au sein de ces établissements scolaires.

La classe archéologie créée en 2014 au collège Anne Frank implique chaque année une vingtaine d'élèves de sixième. Tout au long de l'année scolaire, sous la tutelle de leur professeur d'histoire-géographie, Laurent Bastien, ils bénéficient d'actions de sensibilisation à l'archéologie, théoriques et pratiques : visites de sites, intervention de spécialistes de l'Inrap et ateliers. L'étude de plusieurs thèmes archéologiques, associant de multiples disciplines (mathématique, littérature, art, technologie...), leur permet de s'initier à la discipline.

Au sein du lycée Saint-Exupéry, l'approche est similaire et concerne les élèves de seconde inscrits dans les parcours « Sciences et laboratoire » et « Patrimoine » proposés dans le cadre des « Enseignements d'exploration ». Depuis 2015, au cours d'une année scolaire, les élèves concernés abordent et mettent à profit la discipline archéologique, ses pratiques, ses méthodes, ses apports à la connaissance patrimoniale dans le cadre d'une initiation coordonnée par Martine Gillet et Agathe Papini, les professeurs référents.

Ces conventions définissent l'implication de chacun des partenaires dans les cursus pédagogiques. L'Inrap a choisi de s'investir fortement dans la politique « d'Éducation artistique et culturelle » soutenue par le ministère de la Culture et plus généralement dans la démocratisation culturelle et scientifique. À Saint-Dizier, au collège Anne Frank et au lycée Saint-Exupéry, l'Institut participe à la conception de programmes pédagogiques et propose des interventions d'archéologues auprès des élèves. En complément de l'apport en contenus scientifiques et culturels et de la transmission de résultats archéologiques locaux, il met également à disposition des ressources matérielles, des ouvrages pour les enseignants par exemple. Ce partenariat permet également d'offrir aux élèves des visites de fouilles archéologiques ou de disposer, au collège Anne Frank, d'un précieux outil pédagogique, un

bac de simulation de fouilles conçu par les archéologues. La Ville de Saint-Dizier intervient en contribuant financièrement aux transports, en mettant à disposition du personnel et des espaces dédiés pour la tenue de conférences en lien avec les projets pédagogiques et le prêt - via le musée - d'une malle pédagogique. Enfin, les établissements scolaires s'engagent à accompagner pédagogiquement la mise en œuvre des cursus et à participer à leur évaluation.

À Saint-Dizier, cette initiation pédagogique à l'archéologie, contribue à valoriser le patrimoine local (chantier de fouilles programmées des Crassées, sépultures de chefs et mobilier funéraire découverts depuis 2002...) auprès des plus jeunes pour qu'ils puissent se réapproprier le territoire et son évolution. Cette implication supplémentaire en faveur de l'archéologie renforce l'identité de Saint-Dizier, en positionnant la ville comme un pôle régional innovant où l'archéologie est un outil de développement et de rayonnement.

**CONTACTS PRESSE :**

Emmanuelle Schmitt  
Chargée des relations média  
Ville de Saint-Dizier  
Tél. : 03 25 07 31 61  
Courriel : [eschmitt@mairie-saintdizier.fr](mailto:eschmitt@mairie-saintdizier.fr)

Estelle Bénistant  
Chargée du développement culturel et de la  
communication - Inrap  
Tél. : 03 87 16 41 54 / 06 74 10 26 80  
Courriel : [estelle.benistant@inrap.fr](mailto:estelle.benistant@inrap.fr)  
n